



Offre de services 2020

**IN-
PACT
GL**

Innovation
Pour l'Accompagnement
des **Collectivités Territoriales**
Missions facultatives - Centre de gestion 54

SOMMAIRE

Accompagner la gestion de vos RH et suivre les parcours professionnels de vos agents	7
Conseil statutaire individualisé	8
Veille en gestion des carrières	8
Informations générales sur les outils de la gestion RH	8
Accompagnement renforcé à la mise en place d'outils de gestion des RH	8
Accompagnement sur des dossiers complexes	9
Elaboration de plans de carrière	9
Assistance au recrutement	10
Assistance paie	10
Conseil en mobilité professionnelle	10
Bilan professionnel	11
Coaching	11
Montage dossier retraite	11
Accompagnement contentieux RH	12
Personnel temporaire	12
Surveiller et préserver la santé au travail	13
Suivi médical	15
Campagnes de vaccination	15
Analyse des accidents de travail	15
Parcours « santé - prévention »	15
Entretien de soutien psychologique	16
Adaptation des postes de travail	16
Accompagnement à la conception et à l'aménagement de locaux ou d'espaces de travail	16
Entretien d'aide au retour en emploi (ARE)	17

Préserver la sécurité et la qualité de vie au travail 19

Animation du réseau des Assistants et Conseillers de Prévention	20
Document Unique : Réalisation - Intégration des RPS	20
Accompagnement des assistants et conseillers de prévention pour le suivi, la mise à jour du DU et la réalisation du Programme Annuel de Prévention	20
Document d'information communal sur les risques majeurs / plan communal de sauvegarde	21
Actions de sensibilisation en « santé et sécurité au travail »	21
Médiation et gestion de conflits	21
Mission d'inspection (CISST)	22

Etudier et faire évoluer vos organisations 23

Etude organisationnelle	24
GPEEC	24
Audit et analyse financière	24
Animation de séminaires ou groupes de travail	25
Aide au pilotage de projets spécifiques	25

Gérer vos contrats d'assurances 27

Assurance Santé - Mutuelle	28
Assurance Statutaire	28
Assurance Prévoyance - Maintien de salaire	28

Gérer et protéger vos données 29

Valorisation des archives	31
---------------------------	----

Tarifification 32

IN-PACT GL réunit une équipe de professionnels pluridisciplinaires afin de vous apporter des interventions ciblées selon des besoins clairement identifiés.

Des interlocuteurs privilégiés pour chaque besoin

Référents territoriaux

Pour tous les dossiers sensibles ou complexes, pour répondre à vos interrogations sur nos services et vous aider à identifier clairement vos besoins. Ces référents sauront solliciter les bons intervenants pour apporter des réponses adaptées.

Conseillers RH et conseillers en évolution professionnelle

Pour toute question ou demande relative à la carrière et aux parcours professionnels de vos agents, à la gestion de vos ressources humaines.

Gestionnaires assurances

Pour toute question relative à vos contrats d'assurance (prévoyance, statutaire, santé) et au règlement de vos sinistres.

IN-PACT GL vous propose des interventions sur mesure

Améliorer les relations au travail et gérer des conflits :

- Médiation / conciliation
- Démarches de prévention des RPS et amélioration de la qualité de vie au travail
- Diagnostic organisationnel
- Coaching

Gérer l'absentéisme :

- Conseil RH
- Conseil en organisation
- Assurances

Assurer le maintien dans l'emploi et accompagner le vieillissement au travail :

- Veille absentéisme
- Coordination santé au travail (médecins, préventeurs, ergonomes, psychologues)
- Accompagnement à l'évolution professionnelle
- Aide à la mobilité
- Aide au retour à l'emploi à la suite d'une absence
- Parcours santé prévention

Soutenir l'intégration et le travail des agents en situation de handicap :

- Suivi et adaptation des postes de travail
- Accompagnement RH et carrière
- Conseil en organisation
- Mobilisation des outils et financements disponibles

Veiller sur les conditions de santé et de sécurité au travail :

- Intervention pluridisciplinaire
- Aide à la réalisation du Document Unique
- Visites sur sites dans le cadre de missions d'inspection
- Accompagnement à la mise en place des CHSCT
- Contrats d'assurance pour garantir contre les risques statutaires
- Campagnes de sensibilisation

Accompagner les reconfigurations territoriales (mutualisation, fusions, nouveaux périmètres...) :

- Etudes et conseils sur le dossier avant la prise de décisions techniques
- Accompagnement sur site
- Conseils RH

Gérer les contentieux RH :

- Médiation / conciliation
- Compétences juridiques
- Accompagnement des dossiers «conseils de discipline»

Mettre en place des projets complexes :

- Conseil en organisation
- Accompagnement au changement
- Aide au pilotage de projets
- Animation de séminaires de travail

Réaliser des études et analyses stratégiques :

- GPEEC
- Etudes organisationnelles
- Etudes statistiques en santé, RH



Accompagner la gestion de vos ressources humaines et suivre les parcours professionnels de vos agents

Conseil statutaire individualisé

Inclus dans le forfait de base - tarif par agent et par an fixé par le CA

Grâce à leur expertise juridique et statutaire, l'équipe de conseillers en ressources humaines répond à vos interrogations concernant des cas individuels courants en vous aidant à assurer la bonne application des règles statutaires à la situation d'un agent, ainsi qu'en aidant à la rédaction des documents administratifs associés.

Veille en gestion des carrières

Inclus dans le forfait de base - tarif par agent et par an fixé par le CA

L'équipe de conseillers en ressources humaines vous accompagne dans le suivi rigoureux de la situation administrative de vos agents :

- Evolution de carrière (avancements, promotion interne),
- Suivi des contrats,
- Suivi des absences,
- Recrutements,

en apportant son aide dans la préparation et le suivi des dossiers soumis aux instances (CAP, CCP), en alertant sur les démarches à accomplir dans le suivi des situations individuelles en rédigeant les documents administratifs associés.

Informations générales sur les outils de la gestion RH

Inclus dans le forfait de base - tarif par agent et par an fixé par le CA

Mettre en place des outils de gestion RH est un enjeu majeur pour assurer une bonne organisation de ses ressources humaines, un cadre de travail structuré qui accompagne une politique RH.

IN-PACT GL vous fournira des conseils généraux pour la mise en place et la mise à jour de :

- vos tableaux d'effectifs,
- votre organigramme,
- vos fiches de postes,
- vos entretiens professionnels,
- votre règlement intérieur,
- votre régime indemnitaire,
- votre plan de formation.

Accompagnement renforcé à la mise en place d'outils de gestion des RH

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Parce que parfois un accompagnement personnalisé est indispensable, les conseillers en ressources humaines se tiennent à votre disposition pour vous accompagner plus individuellement dans la mise en place et la mise à jour de vos outils RH.

La prestation propose un appui méthodologique (éventuellement sur site), un suivi et des conseils prenant en compte le contexte et les orientations de la politique de ressources humaines de la collectivité.

En cas de besoin, les conseillers en ressources humaines peuvent également vous accompagner pour l'installation de votre comité technique ou pour la définition des orientations de la politique de ressources humaines.

Accompagnement sur des dossiers complexes

Sur Devis - La tarification est établie selon un tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Une équipe de professionnels à votre service pour vous apporter expertise et soutien dans la gestion de dossiers RH complexes :

- la reconstitution de carrière : l'accompagnement vise à rétablir rétroactivement la carrière d'un agent selon les règles statutaires en vigueur à la date des décisions révisées, y compris sur le plan du traitement indiciaire brut. Elle permet ainsi de régulariser sa situation administrative.
- Calcul des rappels de traitement à opérer suite à la reconstitution de carrière : l'accompagnement vise à permettre à la collectivité de verser à l'agent les rappels de traitement induits par la reconstitution de sa carrière.
- L'accompagnement dans la procédure disciplinaire sur la forme du rapport (établissement des faits, constitution de la faute professionnelle et proportionnalité de la sanction proposée), afin de faciliter la gestion d'un éventuel contentieux.

Elaboration de plans de carrière

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Projeter les évolutions de carrière de ses agents afin d'accompagner leur montée en compétences est un enjeu majeur dans la gestion de ses ressources humaines.

L'équipe de conseillers en ressources humaines propose de réaliser des analyses prospectives de carrières. Il s'agit d'élaborer des plans individuels de carrière en identifiant les possibilités statutaires d'évolution à partir de situations individuelles (avancements, promotions, passerelles intra FPT et inter fonctions publiques, départ vers le secteur privé, retraite). Cette prestation peut utilement compléter un accompagnement au reclassement des fonctionnaires devenus inaptes, à la recherche d'emploi après une période de disponibilité ou en recherche de mobilité.

Assistance au recrutement

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Le recrutement constitue un des plus forts enjeux pour l'employeur. Outre les répercussions financières, il a un impact à la fois immédiat et durable sur le fonctionnement et l'organisation de la collectivité.

L'équipe pluridisciplinaire d'**IN-PACT GL** propose d'accompagner les employeurs territoriaux tout au long de la procédure de recrutement. La prestation peut porter sur tout ou partie des aspects suivants :

- élaboration de l'échéancier de recrutement
- aide à la définition de l'offre d'emploi
- diffusion de l'offre
- collecte des candidatures
- analyse et sélection des candidatures
- organisation et conduite des entretiens
- notification aux candidats
- assistance dans la finalisation du recrutement (gestion des candidatures non retenues, conseil sur les modalités de recrutement, mise à disposition de l'acte de recrutement).

Assistance paie

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif unitaire fixé par le CA

IN-PACT GL vous propose une solution fiable et pérenne à l'établissement des salaires de vos agents, qu'ils soient de droit public ou de droit privé, ainsi que des indemnités des élus.

Cette prestation comprend notamment :

- La saisie pour mise à jour et/ou création des différents fichiers
- La vérification administrative des divers éléments fournis
- Le calcul des traitements
- L'édition des différents états constitutifs de la paie
- L'établissement de la liste des mandats et bordereaux comptables correspondants

Conseil en mobilité professionnelle

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Tout agent peut être confronté aux nécessités de transitions, de mobilités, de changements professionnels. Que cette situation soit choisie ou subie, être accompagné est une nécessité pour développer son « employabilité », pour rester acteur de son parcours, pour définir des perspectives réalistes et s'engager dans de nouvelles directions. Les conseillers en évolution professionnelle vous proposent un accompa-

gnement sur-mesure contribuant à la réussite du projet de mobilité. Cet accompagnement de qualité combine un ensemble d'outils et de méthodes (bilan professionnel, projet professionnel, plan de développement des compétences, outils de recherche d'emploi, relations avec les différents partenaires etc.) pour co-construire avec l'agent une démarche et l'accompagner dans le temps selon les termes définis au contrat d'accompagnement. Cette prestation peut être utilement complétée par du coaching.

Bilan professionnel

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Inclus dans la prestation de conseil en mobilité professionnelle, le bilan professionnel peut également faire l'objet d'une intervention spécifique.

Coaching - projet professionnel ou accompagnement managérial

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Des professionnels formés au coaching proposent un accompagnement personnalisé de vos agents ou de votre personnel d'encadrement lors de situations de changement dans leur carrière. Cette prestation a pour objectif d'améliorer les compétences managériales d'un agent déjà encadrant ou en anticipation d'une promotion interne, de l'aider dans son positionnement interne ou dans son projet de mobilité.

Montage dossier retraite

Forfait retraite - tarif par agent et par an fixé par le CA réservé aux collectivités de plus de 40 agents

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

La fin de carrière est une étape importante dans la vie d'un agent. Pour accompagner au mieux ce changement, IN-PACT GL propose de gérer pour vous l'aspect technique lié aux droits à la retraite : montage des dossiers, étude de droit à départ en retraite, simulation de calculs de pension à différentes dates en fonction de la carrière, liquidation de pension et aide personnalisée aux agents.

Dans un environnement fortement évolutif, il importe que tout agent soit assuré de la mise en œuvre rigoureuse de ses droits et d'une information éclairant ses choix.

Cette prestation comprend :

- Constitution et vérification des dossiers retraite et contrôle de la fiabilité règlementaire avant l'envoi à la CNRACL
- Fiabilisation des comptes individuels retraite (CIR)

- Réalisation complète des dossiers de liquidation, en lien avec le service ressources humaines de la collectivité, constitution du dossier de liquidation dans son intégralité en procédant à la saisie intégrale des données sur la plateforme avec notamment la liquidation et la simulation de pension et faire le lien avec la caisse de retraite.
- Conseil personnalisé aux agents concernés par les dossiers, par le biais d'un accompagnement en matière de droits (simulation de pension à différentes dates en fonction de la carrière, accès à l'espace individuel info-retraite)

Accompagnement contentieux RH

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

La gestion des ressources humaines d'une collectivité et le droit statutaire peuvent mener à des désaccords et parfois même à des difficultés juridiques. Consciente des difficultés que peuvent avoir les collectivités concernant leur défense, **IN-PACT GL** propose un accompagnement au contentieux RH. Une équipe de juristes experts met à disposition ses compétences pour assurer la réponse la plus qualitative possible.

Personnel temporaire

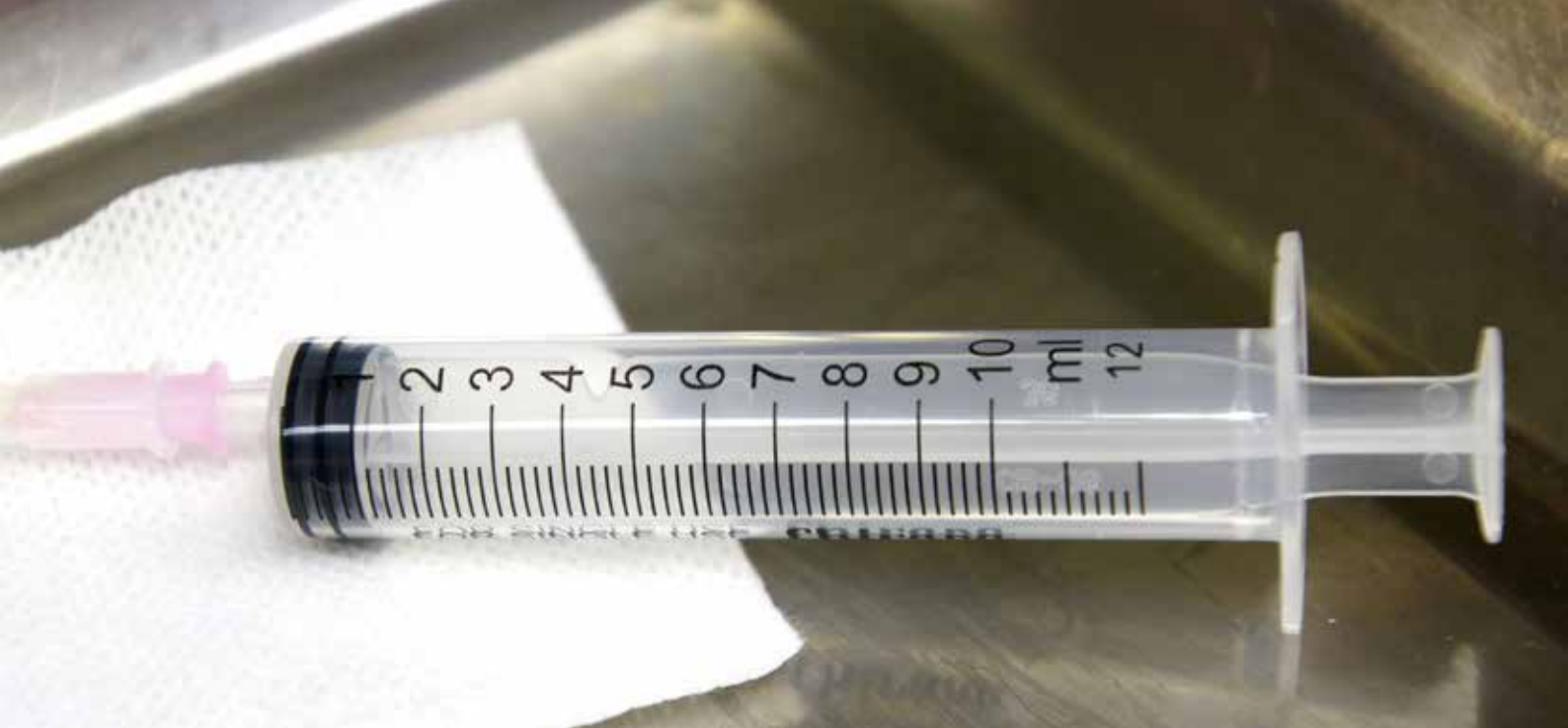
A l'acte - La tarification est établie selon le tarif fixé par le CA.

Lorsque vous êtes confronté à un manque de personnel (agents momentanément indisponibles, mission temporaire, vacance d'emploi ne pouvant être immédiatement pourvu, accroissement d'activité...), vous devez pouvoir compter sur un expert pour trouver rapidement un candidat qui corresponde à l'emploi et à vos attentes.

IN-PACT GL propose un service de personnel temporaire pour mettre à votre disposition du personnel de qualité. La prestation comprend :

- la recherche et la sélection des candidats
- la gestion des formalités administratives
- le cas échéant, l'accompagnement de l'agent dans le cadre de sa mission.

Surveiller et préserver la santé au travail



Suivi médical

Inclus dans le forfait santé - tarif par agent et par an fixé par le CA

A l'acte sans forfait santé - La tarification est établie selon le tarif unitaire fixé par le CA

Le service santé au travail assure l'organisation, pour vos agents, des visites médicales ou des entretiens infirmiers en fonction de la réglementation en vigueur ou du besoin identifié. Dans le cadre du tiers-temps, le médecin de prévention pourra mandater l'intervention d'autres professionnels de la santé au travail.

Campagnes de vaccination

A l'acte - La tarification est établie selon le tarif unitaire fixé par le CA

L'équipe médicale assure la réalisation de campagnes de vaccination à destination de tout ou partie de vos agents (antigrippale, leptospirose et campagne de spirométrie.)

Analyse des accidents de travail

Inclus dans le forfait de base - tarif par agent et par an fixé par le CA

L'équipe de professionnels vous accompagne dans l'analyse et le suivi de vos accidents de travail, et vous conseille en amont sur leur imputabilité au service, et les mesures correctives à mettre en œuvre pour éviter la survenue de nouveaux accidents.

L'équipe suit les accidents jusqu'à leur clôture et saisit la commission de réforme si besoin, avec l'aval de la collectivité.

Parcours «santé - prévention»

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Dans le prolongement des actions de sensibilisation, les équipes d'**IN-PACT GL** proposent des actions pédagogiques de mobilisation par le biais de parcours «santé-prévention» sous forme d'ateliers thématiques en lien avec le vieillissement au travail, la mobilité professionnelle et les facteurs de santé, et plus particulièrement avec les pathologies ou problématiques constatées par la collectivité et la médecine préventive.

Le « parcours santé prévention » est constitué d'ateliers d'une durée de 45 mn à 1h et mobilisent de façon ludique et pratique les agents de la collectivité, autour de différentes thématiques complémentaires comme la gestion du stress, la relaxation, la communication, la prévention des addictions ou des TMS, le sommeil, etc.

Entretien de soutien psychologique

Inclus dans le forfait santé / Sur Devis hors conditions du forfait santé - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

La psychologue du travail propose d'accompagner vos agents confrontés à des changements professionnels qui pourraient avoir des répercussions sur leur activité ou leur santé (changements organisationnels, évolution du poste de travail, etc.).

Les accompagnements individuels sont réalisés par téléphone. La démarche consiste en une écoute bienveillante permettant à l'agent de s'exprimer, de comprendre et de remobiliser ses ressources personnelles nécessaires à son maintien en emploi. En fonction du besoin, des entretiens en face à face peuvent être organisés dans un lieu neutre. Cette démarche peut également être appliquée à un collectif de travail.

Adaptation des postes de travail

Inclus dans le forfait santé / Sur Devis hors conditions du forfait santé - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Permettre aux agents d'exercer leurs fonctions dans des conditions compatibles avec leur état de santé ou prévenir la dégradation de l'état de santé sur des postes à risques sont des enjeux majeurs du maintien dans l'emploi.

L'équipe d'ergonomes propose des études de poste individuelles ou à l'échelle d'un service, qui visent à étudier une situation de travail existante afin d'apporter des éléments de réflexion nécessaires au maintien au poste ou d'adapter l'environnement de travail (outils, matériels, organisation) au besoin. L'intervenant peut également vous aider à réaliser une demande de financement dans le cadre du FIPH.

Accompagnement à la conception et à l'aménagement de locaux ou d'espaces de travail

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

La prestation vise à intégrer l'ergonomie et la prévention dans vos projets de conception ou d'aménagement de locaux, afin d'éviter des erreurs susceptibles d'impacter

les usages futurs par les agents et en conséquence leur santé et leur sécurité.

Un ergonomiste peut ainsi vous accompagner et vous conseiller sur différents projets :

- Conception/création de nouveaux bâtiments (mairie, école, crèche, médiathèque, services techniques, bureaux administratifs, cantine scolaire, etc.).
- Rénovation de locaux existants ou réaménagement d'espaces de travail (espace d'accueil, bureaux administratifs, lingerie, plonge, espace de change en crèche, etc.).
- Choix de mobilier (mobilier pour la petite enfance, banque d'accueil, implantation et choix de bureaux, de siège, etc.).

S'il peut intervenir à tout moment du projet, il est néanmoins conseillé de solliciter l'ergonomiste le plus tôt possible, idéalement dès l'intention du projet.

L'ergonomiste se déplace au sein de votre collectivité pour participer aux réunions du comité de pilotage, mettre en place des groupes de travail, s'entretenir avec les agents et mener des observations en situation de travail. Il s'agit d'une démarche participative et pluridisciplinaire.

À l'issue de l'intervention, l'analyse et les préconisations sont restituées sous forme écrite.

Entretien d'aide au retour en emploi

Inclus dans le forfait santé / Sur Devis hors conditions du forfait santé - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Recevoir l'agent à sa reprise est l'occasion de lui présenter les changements qui ont eu lieu en son absence et d'identifier d'éventuelles difficultés en lien avec ses conditions de travail en vue d'y remédier. Cet entretien est un outil de gestion de l'absentéisme qui permet d'accueillir un agent suite à une absence pour raison de santé (arrêt de maladie ordinaire, accident du travail, congé maternité, etc.). Il s'agit d'une étape clef pour favoriser la bonne réintégration de l'agent à son poste de travail.

IN-PACT GL vous propose un accompagnement sur-mesure dans le cadre de l'entretien d'aide au retour à l'emploi comme suit :

- Préparation : aide à la construction d'une grille d'entretien destinée à aborder les points clés de l'entretien ;
- Déroulement : présence d'un représentant d'**IN-PACT GL** lors de l'entretien afin d'apporter un conseil adapté à l'employeur sur le plan juridique et managérial.



Préserver la sécurité et la qualité de vie au travail

Animation du réseau des Assistants et Conseillers de Prévention (ACP)

Inclus dans le forfait de base - tarif par agent et par an fixé par le CA

Les assistants et conseillers de prévention sont les acteurs de proximité en matière de santé et de sécurité au travail. L'équipe de préventeurs d'**IN-PACT GL** assure l'animation du réseau des assistants et des conseillers de prévention désignés dans l'ensemble des collectivités actionnaires (organisation de formations, de réunions d'échanges, veille réglementaire et technique).

Document Unique : Réalisation - Intégration des RPS

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Les employeurs territoriaux ont l'obligation, depuis 2001, de réaliser et de mettre à jour annuellement le Document Unique. Ce document comporte le résultat de l'évaluation des risques professionnels par unité de travail de l'ensemble des agents de la collectivité. Le Document Unique n'est pas une fin en soi, mais un véritable outil pour améliorer la sécurité et les conditions de travail. Investir dans la prévention, c'est améliorer le fonctionnement de la collectivité, valoriser son savoir-faire et renforcer la cohésion sociale.

L'équipe de préventeurs vous propose d'assurer :

- la réalisation de votre Document Unique,
- l'intégration des risques psycho-sociaux (RPS) au document si besoin,
- la mise à disposition d'un outil informatique dédié à la réalisation du DU.

Accompagnement des assistants / conseillers de prévention pour le suivi, la mise à jour du DU et la réalisation du Programme Annuel de Prévention (PAP)

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

L'équipe de préventeurs propose d'accompagner votre assistant / conseiller de prévention dans la mise à jour annuelle et le suivi du document unique, ainsi que dans l'élaboration du programme annuel de prévention qui constituent la mise en œuvre d'une démarche de prévention. L'équipe accompagne également à l'utilisation de l'outil informatique dédié à la réalisation et la mise à jour du DU.

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) / plan communal de sauvegarde (PCS)

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

IN-PACT GL propose d'accompagner votre collectivité dans la réalisation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et pour toute question relative à la réglementation.

Actions de sensibilisation en « santé et sécurité au travail »

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

L'équipe de professionnels propose des actions de sensibilisation à destination des agents et des élus afin d'informer et de former sur les risques professionnels.

Exemples :

- Sensibilisation aux risques psycho-sociaux,
- Sensibilisation aux gestes et postures,
- Sensibilisation au travail sur écran,
- Sensibilisation à la prévention des troubles musculo-squelettiques,
- Sensibilisation à la prévention des addictions au travail,
- Sensibilisation aux interventions en abord de voirie,
- Sensibilisation au risque chimique.

Médiation et gestion de conflits

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Apaiser des situations conflictuelles nécessite parfois de faire appel à un tiers extérieur. L'équipe de professionnels met ses compétences à disposition pour réaliser des démarches de médiation visant la résolution de conflits.

Cette démarche peut intervenir dans le cadre d'une relation professionnelle dégradée (entre deux agents, un agent et son supérieur, un agent et un élu, au sein d'un collectif de travail) ou de la contestation d'une décision administrative.

A noter : cette prestation n'interfère pas avec l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire, qui s'inscrit dans une démarche contentieuse.

Missions d'inspection (CISST)

Forfait CISST- La tarification est établie en fonction de la taille de la collectivité, selon le tarif fixé par le CA

L'équipe de préventeurs intervient pour contrôler la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité au sein de votre collectivité, conformément à la réglementation en vigueur, et proposer à l'autorité territoriale, suite à l'intervention, toute mesure qui leur paraît de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail. Elle intervient également auprès du CHSCT/CT lors des situations d'alerte de danger grave et imminent.

Etudier et faire évoluer vos organisations

Etude organisationnelle

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

La prestation vise à analyser le fonctionnement d'une organisation, en réalisant un état des lieux. Ce diagnostic est suivi de la formulation de préconisations personnalisées. L'étude peut être partielle (portant sur une entité, un ou plusieurs services), ou globale (sur l'ensemble de l'organisation d'une collectivité). Elle peut concerner, par exemple, la réorganisation d'un service, l'anticipation de départ en retraite, l'analyse des causes d'un absentéisme important ou d'un climat de travail dégradé.

La démarche doit permettre une aide à la décision en matière de stratégie organisationnelle, d'aide à l'optimisation des organisations, des systèmes d'information et des processus de travail. Elle offre aux participants la possibilité de prendre du recul et de s'interroger sur leurs pratiques professionnelles dans un système plus global.

La méthode utilisée pour réaliser le diagnostic combine à la fois une analyse croisée de documents contextuels, de données statistiques et d'entretiens individuels (ou collectifs en fonction des situations).

GPEEC

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) est la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques et de plans d'actions cohérents des effectifs. Cette gestion prévisionnelle permet de réduire de façon anticipée les écarts entre les besoins et les ressources humaines de l'organisation (en termes d'effectifs et de compétences) en prenant en compte les évolutions et leurs impacts ainsi que la continuité des missions. La prestation consiste en la réalisation d'une étude GPEEC sur le périmètre de votre choix.

Audit et analyse financière

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Vous souhaitez faire le point sur la situation financière de votre collectivité ou d'identifier quelles sont vos marges de manoeuvre financières ou fiscales ? L'équipe d'**IN-PACT GL** vous propose un accompagnement personnalisé afin de réaliser une analyse rétrospective et/ou prospective de vos finances.

Animation de séminaires ou groupes de travail

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Grâce à des outils et méthodes d'animation adaptées aux objectifs, ludiques et participatives, **IN-PACT GL** propose aux collectivités d'assurer l'animation de leurs séminaires ou de leurs groupes de travail.

Cette prestation vous permet, ponctuellement, pour mener à bien l'étape clé d'un projet, fluidifier les échanges entre participants, mobiliser vos équipes dans une dynamique de projet, de faire appel à un tiers facilitateur. L'animation de vos réunions est proposée dans un souci de co-construction et de développement de l'intelligence collective.

Cette prestation peut être proposée à plusieurs collectivités ayant la volonté de favoriser la cohésion d'équipe et le partage de pratiques par des échanges entre pairs sous forme d'ateliers thématiques. Cela peut être proposé par exemple pour des services petite-enfance, technique, animation etc.

Aide au pilotage de projets spécifiques

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

IN-PACT GL met à disposition son expertise afin d'assister les collectivités adhérentes dans la gestion de leurs projets.

La prestation peut consister à :

- vous accompagner dans la mise en place d'une méthodologie de projet,
- assurer le pilotage du projet ou accompagner le pilotage interne du projet,
- assurer l'animation d'actions en lien avec le projet : modernisation, innovation RH, formalisation du projet politique, du projet d'administration, de projets de service etc.
- vous accompagner dans la construction d'outils de travail : charte d'accueil, charte de bon usager des mails, charte de gouvernance

Cette prestation peut, par exemple, être assurée à l'issue des études organisationnelles afin d'accompagner la collectivité dans la mise en œuvre des actions préconisées.



Gérer vos contrats d'assurance

Assurance Santé - Mutuelle

Inclus dans le forfait de base - tarif par agent et par an fixé par le CA

Le bon fonctionnement d'une collectivité passe indiscutablement par la santé au travail et la promotion du bien être de ses agents. C'est pourquoi, accompagner ses agents dans le choix d'une complémentaire santé conforme à leurs besoins est un enjeu commun à tous les employeurs.

IN-PACT GL, interlocuteur privilégié des collectivités, les accompagne ainsi que leurs agents en cas de difficultés avec les opérateurs. Il pilote la convention de participation avec un tiers-expert, ce qui permet :

- L'ajustement des garanties en fonction des consommations constatées
- La neutralité et l'indépendance des conclusions et recommandations par rapport à l'analyse de l'assureur.

Il communique avec les collectivités et les agents adhérents sur le suivi du contrat :

- Adaptation des garanties
- Information directe des avis du tiers-expert
- Informations générales sur l'équilibre du contrat.

Assurance Statutaire

Forfait assurance statutaire – 8/92ème de votre cotisation annuelle à l'assureur

Les collectivités assument la charge financière de la protection sociale des agents, notamment en cas d'accident du travail, de maladie ou encore de congé maternité : elles continuent de verser les salaires des agents en incapacité physique.

Elles ont toutefois la possibilité de contracter une assurance statutaire auprès d'un opérateur afin de se protéger contre les risques financiers inhérents à cette protection sociale.

IN-PACT GL assure pour vous la gestion de vos dossiers : déclaration des sinistres, demandes de remboursements, lien avec l'assureur.

Assurance Prévoyance - Maintien de salaire

Forfait assurance prévoyance – Tarif par agent et par an fixé par le CA

Un agent territorial en congé de maladie risque à terme de perdre 50 % de son salaire s'il ne bénéficie pas d'une garantie maintien de salaire.

Dans le cadre de la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, **IN-PACT GL** propose de gérer le traitement de vos dossiers d'assurance : suivi de l'adhésion de vos agents, demande d'ouverture de droits.

Gérer et protéger vos données



Valorisation des archives

Sur Devis - La tarification est établie selon le tarif horaire fixé par le CA. L'estimation du coût de la mission est prévue dans le projet d'intervention établi à l'issue du premier rendez-vous d'analyse de la demande

Le classement et la bonne conservation des archives n'est pas seulement une obligation légale, c'est aussi un investissement rentable.

Les collectivités sont propriétaires de leurs archives, en assurent la conservation et la mise en valeur, sous le contrôle technique et scientifique de l'Etat.

L'équipe d'archivistes est à votre disposition pour la réalisation du tri et du classement de vos archives, afin de garantir la mise en valeur et la préservation du patrimoine de votre collectivité.

Tarification

Les tarifs des prestations sont fixés annuellement par le conseil d'administration. Vous sont proposés :

Un **forfait de base** (61.00€ par salarié* et par an) permettant aux actionnaires publics d'obtenir un socle de prestations :

- Veille en gestion des carrières,
- Conseil statutaire individualisé,
- Accompagnement simple à la mise en place des outils RH,
- Veille sur l'absentéisme,
- Animation du réseau des ACP,
- Mise à disposition d'un contrat de mutuelle santé.

Un **forfait santé**, (79.20€ par salarié* et par an - tarif minoré de 10% pour les collectivités assurées au risque maladie ordinaire dans le cadre du contrat assurance, soit 72.00 €) incluant:

- Les visites médicales ou infirmières en fonction des impératifs réglementaires ou des nécessités individuelles,
- Sous conditions, pour le suivi des situations, l'ensemble des interventions de professionnels (psychologues, ergonomes, infirmiers, conseillers en mobilité, médiateurs, etc.) préconisées à l'issue des visites médicales ou des avis des instances médicales.

Le forfait santé n'inclut pas les visites médicales relatives aux demandes d'octroi ou de renouvellement des temps partiels thérapeutiques, les visites des agents de droit privé, ni les examens réalisés dans le cadre de campagnes spécifiques (vaccination, spirométrie, etc.)

Une **tarification forfaitisée** par salarié* et par an pour les prestations suivantes :

Gestion des dossiers d'assurance risque prévoyance, souscrit pour la durée du contrat.	6.00 €
Gestion des dossiers retraites réservé aux collectivités de plus de 40 agents	6.90 €

*Salarié : électeur en CAP et en CCP pour le scrutin du 6 décembre 2018.

Un **forfait pour la gestion de vos dossiers d'assurance statutaire, souscrit pour la durée du contrat et résiliable annuellement**, correspondant à 8/92ème de votre prime annuelle versée à l'assureur et calculé sur votre base assiette N-1.

Un **forfait pour l'intervention d'un chargé d'inspection en santé et sécurité au travail**, qui comprend visites sur site, rapports, mission de conseil et participation à des CT/CHSCT, défini en fonction de la taille de la collectivité :

Collectivité de 1 à 19 agents	1 656.00 €
Collectivité de 20 à 49 agents	2 484.00 €
Collectivité de 50 à 149 agents	3 519.00 €
Collectivité de plus de 150 agents	5 175.00 €

Des **tarifs à l'acte** :

Vaccination antigrippale	prix du vaccin + 17.10 €
Vaccination leptospirose	165.00 €
Examen spirométrie	33.00 €
Visite médicale	99.00 € - tarif minoré de 10% pour les collectivités assurées au risque maladie ordinaire dans le cadre du contrat assurance soit 90.00 €
Assistance paie	Tarif mensuel dégressif : 1-10 paies 15.00 € par fiche de paie 11 - 20 paies 12.00 € par fiche de paie A partir de 21 paies 9.60 € par fiche de paie Paramétrage du logiciel : facture en fonction du devis CO-SOLUCE
Personnel temporaire	Tarif mensuel : 12.25% du traitement indiciaire brut de l'agent (facturation mensuelle) Au recrutement : 210.00 € de frais de dossier Dans le cas où aucun candidat présenté ne serait retenu (par le biais du service de remplacement) : 166.00 €

La tarification de l'ensemble des autres prestations est réalisée sur demande de devis, sur la base d'un **tarif horaire** défini en fonction de votre besoin et de la complexité de la mission:

Frais de gestion	51.00 €
Consultant	60.00 €
Expert	69.00 €
Manager	78.00 €
Senior	114.00 €

*L'ensemble des prestations doit faire l'objet d'un conventionnement au préalable
 Souscrivez à vos forfaits et téléchargez vos conventions
 dans votre espace personnel **IN-PACT GL**.*



Récapitulatif des prestations proposées et des modalités tarifaires

	Forfait de base	Forfait Santé sous conditions	Forfait dédié	Sur devis tarif horaire	A l'acte - prix unitaire
Accompagner la gestion de vos ressources humaines et suivre les parcours professionnels de vos agents					
Conseil statutaire individualisé	•				
Veille en gestion des carrières	•				
Informations générales sur les outils de la gestion RH	•				
Accompagnement renforcé à la mise en place d'outils de gestion des RH				•	
Accompagnement sur des dossiers complexes				•	
Elaboration de plans de carrière				•	
Assistance au recrutement				•	
Assistance paie					•
Conseil en mobilité professionnelle		•		•	
Bilan professionnel		•		•	
Coaching		•		•	
Montage dossier retraite		•	•	•	
Accompagnement contentieux RH				•	
Personnel temporaire					•
Surveiller et préserver la santé au travail					
Suivi médical		•			•
Campagnes de vaccination					•
Analyse des accidents de travail	•				
Parcours « santé - prévention »				•	
Entretiens de soutien psychologique		•		•	
Adaptation des postes de travail		•		•	

	Forfait de base	Forfait Santé sous conditions	Forfait dédié	Sur devis tarif horaire	A l'acte - prix unitaire
Accompagnement à la conception et à l'aménagement de locaux ou d'espaces de travail				•	
Entretiens d'aide au retour en emploi		•		•	
Préserver la sécurité et la qualité de vie au travail					
Animation du réseau des Assistants et Conseillers de Prévention	•				
Document Unique : Réalisation - Intégration des RPS				•	
Accompagnement des assistants et conseillers de prévention pour le suivi, la mise à jour du DU et la réalisation du Programme Annuel de Prévention				•	
Document d'information communal sur les risques majeurs / plan communal de sauvegarde				•	
Actions de sensibilisation en « santé et sécurité au travail »		•		•	
Médiation et gestion des conflits		•		•	
Mission d'inspection (CISST)			•		
Faire évoluer vos organisations					
Etudes organisationnelles				•	
GPEEC				•	
Audit et analyse financière				•	
Animation de séminaires ou de groupes de travail				•	
Aide au pilotage de projets				•	
Gérer vos contrats d'assurance					
Assurance Santé - Mutuelle	•				
Assurance Statutaire			•		
Assurance Prévoyance - Maintien de salaire			•		
Gérer et protéger vos données					
Valorisation des archives				•	



IN -
PACT | Innovation
GL | Pour l'Accompagnement
des **Collectivités Territoriales**
Missions facultatives - Centre de gestion 54